

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES DE SANTE SEANCE PLENIERE DU 20 NOVEMBRE 2018

Les membres du conseil se réunissent en séance plénière le **mardi 20 Novembre 2018, à 17h15 en salle R01 Ferdinand Cabanne**, sous la présidence du Professeur M. MAYNADIÉ.

Membres présents :

Collège A :

Mmes L. Duvillard; P. Fauque; C. Marie; C. Thauvin
MM A. Cochet ; E. Lesniewska; JM. Heydel; P. Ortéga-Deballon

Collège B :

Mmes C. Basset; MC. Brindisi; M. Georges; M. Wendremaire
MM D. Carnet; H. Devilliers;

Collège P :

M P. Bielefeld

Etudiants circonscription médecine :

Etudiants circonscription pharmacie :

Etudiants circonscription maïeutique :

Mme L. Schill

Collège BIATSS :

M D. Genelot

Personnalités Extérieures :

Mmes C. Henriot; F. Jandin; G. Lucchi
M. D. Honnart

Invités à titre consultatif :

Mmes MC. Busson; V. Charvolin; C. Tournay-Dupont
M CH. Cunit

Membres excusés :

Mmes C. Creuzot-Garcher; M. Duban; C. Genelot
MM B. Bouillet; P. Genne; F. Lirussi

Absents:

Mmes M. Andre; AL. Boulanger; E. Marivet; P. Robart; F. Sullerot; F. Tenenbaum
MM JN. Beis; M. Binet; B. Collin; T. Debief; P. Degousée; T. Moulin; N. Renardet; S. Winling

Pouvoirs :

C. Genelot à D. Genelot
P. Genne à A. Cochet
C. Thauvin à P. Ortéga-Deballon (à partir de 18h10)

ORDRE DU JOUR

SEANCE PLENIERE

Hommage au Docteur MOURAUX et au Pr ESCOUSSE

I- Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 16 Octobre 2018

II- INFORMATIONS GENERALES

- ECNi : test de charge et ECNi blanc de mars, Jury ECNi 2019
- Seuil de réorientation PACES 2018-2019
- Candidatures Ecole Inserm 2018-2019
- Elections professionnelles et élections au CROUS
- Journée Portes ouvertes
- Bourse Rotary
- Médecins du Golfe

- Décrets et Arrêtés

III- UMDPCS

IV- FINANCES

- Budget
- Tarifs
- Convention CHU / Université

V- SCOLARITE

- Validation du compte-rendu du Comité Pédagogique Médecine du 13 Novembre 2018
- Validation du compte-rendu du Comité Pédagogique Pharmacie du 11 octobre 2018
- Point et avancée sur les réformes : R1C, R2C, R3C

VI- Informations relatives aux dossiers en cours

- Répartition des internes dans le grand-est
- Réunions de travail relatives à la création du futur Département Universitaire de Maïeutique (présentation et vote des statuts)
- Inscription à l'université des étudiants en IFSI

VII- Questions diverses

Le Doyen ouvre la séance à 17h20 par un hommage au Pr. Escousse.

Maître de Conférences de Physiologie à l'École Nationale de Médecine et Pharmacie de Dijon de 1964 à 1968, il rejoint ensuite la spécialité de Toxicologie Pharmacologie. En 1970, il est nommé Maître de Conférences agrégé, Médecin, Chirurgien spécialiste biologiste puis Professeur des universités - Praticien hospitalier de Toxicologie Pharmacologie.

Le Professeur Escousse est le fondateur de l'école de Pharmacologie de la faculté de Médecine de Dijon. Il a créé et dirigé au CHU de Dijon le laboratoire de Toxicologie-Pharmacologie et le Centre Régional de Pharmacovigilance de Bourgogne. Dans les années 70, il a participé avec les professeurs de Toxicologie et de Pharmacologie français à « l'invention » de la Pharmacovigilance Française ; ensemble ils ont été les pionniers de son organisation, de sa mise en œuvre et ont contribué à la création des instances (Agence du médicament) qui sont devenues un modèle pour la Pharmacovigilance Européenne.

Il a pris sa retraite en 2003.

Le Doyen exprime les condoléances du Conseil à la famille de Monsieur Escousse et demande à ce qu'une minute de silence soit observée à sa mémoire.

I – Approbation du compte-rendu de la séance du 16 octobre 2018

En l'absence d'observations, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II – Informations générales

1 - Démission du président de la COMUE

Le Doyen informe les membres du conseil de la démission du Président de la COMUE.

La Présidence de la COMUE et les chefs des établissements fondateurs avaient sollicité en avril 2018 un rapport de l'IGAENR afin d'évaluer le fonctionnement de la COMUE. Remis à la Ministre en octobre, ce rapport pointe de fortes difficultés de gouvernance de la COMUE et du projet I-Site.

Compte tenu des éléments techniques relevés dans le rapport, la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le secrétaire général pour l'investissement ont demandé, dans un courrier du 14 novembre, à la présidence de la COMUE et aux 7 chefs des établissements membres que soit présenté, dans un délai de 4 mois, un plan d'action approuvé par les CA des établissements et par les partenaires du consortium I Site-UBFC. Ce plan conditionne la poursuite du projet I-site. Il devra notamment intégrer les préconisations figurant dans le rapport.

Dans ce contexte est intervenue l'annonce par le Président de la COMUE, lors du CA de la COMUE du 15 novembre dernier, de sa démission et de celle de son équipe de vice-présidents, qui prendra effet à l'issue du CA du 10 décembre prochain, consacré au vote du budget initial 2019.

Une administration provisoire devrait être désignée à l'issue du CA.

2- ECNi - Test de charge du 23 janvier 2019 et ECNi blanc de mars, jury 2019

Le CNG ne souhaite plus prendre en charge les ECN blanches de mars. De ce fait, afin que celles-ci puissent être organisées, elles le seront via la plateforme SIDES. Celles-ci n'ayant jamais été en situation de supporter plus de 8000 connexions simultanées, un test de charge sera organisé nationalement le 23 janvier, dont la réussite conditionnera l'organisation ou non des ECN de mars. Il prendra la forme d'1 DCP et de 20 QI originaux.

3- Seuil de réorientation PACES

Il est proposé de soumettre au Président de l'université le maintien à **10%** du nombre d'étudiants les moins bien classés exclus à l'issue du 1^{er} semestre.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.

4 - Candidatures école INSERM 2018-2019

Le Pr. Heydel rappelle que les dossiers étaient à déposer entre le 20 septembre et le 6 novembre.

Il indique que lors de la réunion du 28 juin 2018, les UE du M1 Santé ainsi que l'école INSERM ont été présentées aux futurs P2 (Médecine et Pharmacie). 7 étudiants s'étaient fait connaître comme intéressés. Le 19 septembre a eu lieu une réunion d'information en direction des PC2 et PH2 en présence de représentants de l'AMPS en présence de lauréats 2014 de l'école. 19 étudiants étaient alors intéressés, 12 médecins et 7 pharmaciens.

Finalement, 9 étudiants ont confirmé en déposant un dossier, 7 médecins et 2 pharmaciens.

Au niveau national, 60 dossiers seront retenus pour l'école de février (deux semaines de cours avec des chercheurs INSERM sur des matières fondamentales pour, en juin, présenter un concours oral, portant sur les cours de ces deux semaines ainsi que sur la motivation des candidats).

5 - Les élections professionnelles dans la fonction publique se déroulent le 6 décembre. Christine Tournay précise que l'UFR des Sciences de Santé est bureau de vote. Ouvert de 9h00 à 17h00, il sera installé en salle R01. Un mail va être adressé par la secrétaire du Doyen à l'ensemble des personnels, qui ne participent pas aux mêmes scrutins en fonction de leurs statuts, afin de leur spécifier par quels votes ils sont concernés.

6 - Les élections CROUS ont lieu le 29 novembre prochain. L'UFR abritera un bureau de vote, tenu par des personnels du CROUS.

7- La journée portes ouvertes de l'université aura lieu le **6 février 2019**. De grandes inquiétudes pour les personnes chargées d'accueillir et d'informer les lycéens sur les questions relatives à la disparition de la PACES.

Il faudra faire passer un message indiquant que la suppression de la PACES n'impliquera pas que les « vannes » seront ouvertes. Le ministère veut un schéma licence en 3 années, avec possibilité également que des étudiants intègrent en 2^e ou 3^e année, sous réserve d'avoir suivi une UE appelée mineure Santé dans une autre UFR (droit, sciences humaines, staps,...). 70% des effectifs intégreront en L1, 30% en L2 et 3. La régulation sera régionale. Les textes devraient sortir en mars 2019.

8- Bourses Rotary 2018

Réservées aux étudiants de moins de 28 ans porteurs d'un projet humanitaire, professionnel, artistique ou technique, le montant de cette bourse varie entre 500 et 1000 euros. Le dossier est à retirer en ligne et doit être déposé au plus tard le 30 novembre.

9 – Médecins du Golfe ayant sollicité une inscription en DES en novembre 2018

Dijon accueille un candidat en DES d'ORL, originaire d'Arabie saoudite.

Hommage au Dr Jean-Pierre MOURAUX par le Dr. Didier HONNART.

Le Dr Honnart rend hommage au Dr Mouraux, décédé fin octobre, au nom du Conseil Départemental de l'Ordre des médecins dont il était président jusqu'au début de l'année quand lui a succédé le Docteur Perrin et du Conseil Régional qu'il représente en l'absence de son Président, le Dr Gérard-Varet.

Élu conseiller ordinal en 1998, le Dr Mouraux a assuré avec professionnalisme et rigueur la charge importante de Président de mars 2008 à février 2018. Médecin très compétent, il était également un président ordinal exigeant et un grand humaniste. Très attaché à la déontologie envers les patients et les soignants, il fut également membre du conseil d'UFR entre 2011 et 2013.

Le conseil observe une minute de silence à la mémoire du Dr. Mouraux.

Le Vice-président, et ancien président de la CME (2012-2017) du CHU de Nancy, le Pr Michel Claudon est décédé le 20 novembre 2018 à l'âge de 65 ans.

III - UMDPCS

2 nouvelles formations courtes sont soumises à avis des membres du conseil (cf : annexe) :

- 1- Formation de pharmaciens animateurs de Cercles de Qualité Médecins-Pharmaciens en soins primaires
- 2- Préparation M2 Santé, Soins, Communication, approche info-communicationnelle de la santé et du soin.

1- Les responsables sont Evelyne Kohli et Florent Macé (formé en Suisse). L'objectif est d'animer des cercles de qualité réunissant des médecins et des pharmaciens autour des soins primaires et de renforcer la collaboration entre médecins et pharmaciens sur un territoire donné.

En partenariat avec Pharmasuisse, 45 heures d'enseignement en présentiel, formation gratuite durant l'expérimentation pour les pharmaciens animateurs. Des demandes de financement sont en cours.

2 - Le responsable est le Pr. Olivier Galibert, enseignant à l'IUT Dijon-Auxerre.

Dans le contexte de l'ouverture du M2 SSC à la rentrée 2019 avec entrée sur validation des acquis professionnels, cette formation vise : les professionnels de santé infirmiers, cadres de santé et masso-kinésithérapeutes disposant au minimum d'un grade de licence et de 3 ans de pratique professionnelle ; les titulaires du diplôme de l'institut des cadres de santé ; les titulaires d'un M1 Santé.

Le tarif est de 500 euros. La durée est de 35 heures.

IV – Finances (Cf annexes)

Présentation du budget primitif 2019

Avis favorable à l'unanimité

Tarifs

Sont soumis au vote :

- Une cotisation pour Monsieur Melloux, Mesdames Rigal et Vergely à la société française de cardiologie
- Le don de la MACSF dans le cadre du cinquantième de l'UFR
- Tarifs de la plateforme CELLIMAP 2019
- Tarifs de la plateforme phénotypage du petit animal
- Tarifs Deertch-Packtox
- Tarifs de mise à disposition des locaux de l'UFR et prestations accessoires
- Tarifs des travaux de reprographie

La nouvelle convention liant le CHU et l'uB sera présentée au CA de l'université du 11 Décembre 2018 et en CME du 10 décembre 2018.

Le conseil émet un vote favorable à l'unanimité sur ces différents points.

V - Scolarité

1- Comité pédagogique Médecine du 13 novembre 2018

✓ **Présentation du projet de nouveau site web** de l'UFR par le Pr. Catherine Vergely et le Dr Mathieu Guerriaud. Mis en place dans le cadre des différents groupes de travail visant à améliorer le fonctionnement de la circonscription Pharmacie, l'actualisation du site concerne également la circonscription médecine.

C'est pourquoi un appel au volontariat enseignant et étudiants est lancé par C. Vergely. Le groupe de travail se réunit une fois par mois entre 12h00 et 14h00.

Cet outil reste indispensable malgré l'existence de la page Facebook par exemple.

Une proposition d'arborescence du site est présentée ainsi qu'un modèle de fiche visant à constituer un annuaire recherche.

✓ **Présentation d'un projet de partenariat avec le Niger par 5 étudiants en 3^e année de Médecine**

Il s'agit d'un projet de partenariat entre l'UFR, la faculté de Médecine et l'hôpital de Niamey au Niger. Ce projet concerne 11 étudiants, et se déroulerait durant le mois de juillet 2019. Les objectifs sont d'améliorer et enrichir la formation des étudiants via une approche différente de la pratique médicale, dans un contexte médical différent. Il est rappelé aux étudiants que vu le contexte insécuritaire au Niger, seule la ville de Niamey est sécurisée, ce dont les étudiants disent être conscients.

✓ Présentation de 2 formations courtes mises en place par l'UMDPCS : **Formation de pharmaciens animateurs de Cercles de Qualité Médecins-Pharmaciens en soins primaires et Préparation M2 Santé, Soins, Communication, approche info-communicationnelle de la santé et du soin**

✓ **ECNi : présentation du test de charge du 23 janvier 2019**

✓ **Logiciel Wooclap : démonstration par le Dr Devilliers**

✓ **Point étudiants** : présentation de **Selfies**, logiciel permettant une évaluation de la formation reçue par les externes et les internes sur le même principe que Gelules

✓ **Rappel par Claude-Henri Cunit des règles régissant le choix des UE optionnelles en PC2 et PC3**

Le compte-rendu du comité pédagogique de la circonscription Médecine est adopté à l'unanimité.

2 – Comité pédagogie Pharmacie du 11 octobre 2018

✓ Christine Marie fait part à l'assemblée de plusieurs informations issues de la Conférence des Doyens de Pharmacie, relatives notamment à la limitation du nombre maximal d'années pour validation du DFGSP ainsi que relatives à la suppression du concours PACES.

✓ Validation des fiches d'enseignement constitutifs de 3^e et 4^e années. Celle de 5^e année devrait être validées lors du prochain comité.

✓ Rappel aux enseignants sur la nécessité de prévenir l'UFR et pas seulement le SPE lors d'un arrêt maladie, ceci notamment afin de pouvoir organiser les enseignements.

- ✓ Présentation des projets déposés dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques et classement des différents dossiers : A = prioritaire ; B = soutenu si budget suffisant ; c= non prioritaire.
- ✓ Informations sur les 2 formations courtes proposées par l'UMDPCs
- ✓ Décision de conserver au sein de la circonscription 96 tablettes et 2 charriots de rechargements, suite au changement de tablettes dans le cadre des ECNi et de la procédure de labellisation pour 2019.
- ✓ Questions étudiants.

Le compte-rendu du comité pédagogique de la circonscription Pharmacie est adopté à l'unanimité.

VI – Informations relatives au dossiers en cours

1- Répartition des internes dans le Grand Est

Le Pr Maynadié, après discussion avec le Doyen de Clermont-Ferrand, est favorable à ce que les postes d'internes de la Nièvre puissent être ouverts aux internes clermontois. Il convient pour cela que l'agrément donné par l'ARS Bourgogne-Franche Comté soit également valable pour les internes de Clermont. Tous deux proposent à l'ARS que tous les postes soient mis au choix dans les deux villes. Des négociations sont également en cours avec Reims. Les ARS sont saisies de ces questions.

2- Département universitaire de Maïeutique

L'intégration complète de la maïeutique sous forme de département est programmée pour le 1^{er} janvier 2020. Trois groupes de travail sont constitués : finances, ressources humaines, statuts.

Un projet de statuts est présenté aux membres du conseil. Il prévoit notamment que le département de maïeutique soit dirigé par un directeur, dont le mandat devrait être de 4 années afin de coïncider avec la durée d'un conseil d'UFR.

Une discussion s'engage sur la composition du comité stratégique dont la mission est l'élaboration, la coordination des grandes orientations de formation en maïeutique ainsi que leur évaluation.

En effet, il est prévu dans ce projet parmi les membres de droit : un représentant hospitalo-universitaire de gynécologie ou d'obstétrique ou de pédiatrie. A l'issue de la discussion, il est décidé que seront membres un représentant de gynécologie, d'obstétrique ET de pédiatrie.

Le projet reçoit l'avis favorable des membres du conseil.

Le Doyen demande de joindre, en annexe du compte-rendu du présent conseil, le compte-rendu du comité de suivi de l'universitarisation des formations paramédicales et de maïeutique du 17 octobre 2018.

3 - Inscription à l'université des étudiants en IFSI.

La Bourgogne compte 11 IFSI, 10 publics (un au CHU, 9 en périphérie) et un privé, la Croix-Rouge. Les IFSI vivent mal leur perte d'autonomie dans le cadre de l'intégration.

L'inscription des étudiants, rendue obligatoire par la Loi ORE en date du 08 mars 2018 n'est pas encore effective. Elle leur donnera accès, comme pour tout autre étudiant de l'université, aux bibliothèques, au service d'orientation, au service des relations internationales, au service numérique et au centre de langues. La CVEC, qu'ils ont d'ores et déjà acquittée, leur donne droits au centre de prévention et de santé, aux activités sportives, au FSDIE, etc...

4- Propositions de réforme du 1^{er} cycle Santé soumis par les conférences des Doyens de Médecine, Pharmacie, odontologie et Maïeutique aux conseillers des ministres.

Le principe consiste en une transformation des formations de santé afin de permettre une diversification des profils des étudiants, une orientation progressive, qualitative, transparente et objective favorisant les doubles parcours et les passerelles. Cette offre de formation doit permettre de réduire le taux d'échec et de favoriser les réorientations.

5- Réforme du 2^e cycle

7 compétences génériques et **26** sous compétences génériques à acquérir. Distinction entre la validation du DFASM qui relève de la responsabilité de l'UFR et l'évaluation par le Certificat de Compétences Cliniques. Plusieurs modalités de validation : examen clinique au lit du malade, carnet de stages, staff et réunion de concertation pluridisciplinaire, Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS), simulation et autoévaluation.

7- Une association loi 1901 a été créée afin de gérer le contenu de la plateforme SIDES et en faire le « wikipédia » de la santé en français, à destination des pays francophones, qui devront signer un contrat d'association afin d'avoir accès à son contenu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.